AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de F. J. Kuhnholz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,744 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Fisher, veuve de Ferdinand J. Kuhnholz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. Gallbault, avocat. F. J. Dreyfous, conseiller. 1 mars—1 5 10

Succession de Margareth Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,999—Division A —Attendu que William Boehm, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margareth Boehm, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour —THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Bathon, avocats. 20 fév—20 24—mars 1

Succession de James Donohue.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,874 — Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Bridget Maguire Donohue, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Ivy G. Kittridge, avocat. 27 fév—27—mars 3 8

Succession de C. H. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,059—Division A—Attendu que August Elmer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative, dans la succession de feu C. H. Miller, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Buck, Walshe et Buck, avocats. 26 fév—26—mars 2 7

Succession de Emile D. Frederic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,012—Division E— Attendu que Isabelle Harris, veuve de Emile D. Frederic, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile D. Frederic, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. —Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Johnston Armstrong, avocat. 25 fév—25 - mars 1 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Connue comme les numéros 2512 et 2514 rue Erato, entre les rues Freret et Sud Robertson.

Succession d'Ellen O'Connor, femme de Patrick Clancy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 64,141—En vertu d'un writ de fieri facias contre George Clancy, individuellement et comme administrateur de la succession sous procès d'arrêt en faveur de l'opposante—Catherine Cain—à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 14, borné par les rues Freret, Sud Robertson, Erato et Thalie, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur civil, le 5 février 1846, et aussi désigné d'une manière semblable sur un plan spécial par C. A. Hedin ingénieur, le 12 mai 1851, les deux déposé au bureau de B. J. Ker, anciennement notaire, lequel lot mesurant trente-deux pieds de face à la rue Freret, plus ou moins, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo. J. Untereiner, avocat pour l'opposante. 7 fév—7 8 14 21 28—mars 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Portant les Nos Municipaux 812 et 814 avenue Opelousas, dans l'ilet borné par ladite avenue et l'avenue Belleville, les rues Evelina et Elmire.

John Légier, Jr., vs Bertha Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66,899—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Opelousas, [anciennement rue Market], l'avenue Belleville, [anciennement rue Chestnut], les rues Evelina et Elmire, ledit lot commençant à quatre-vingt dix pieds de l'avenue Belleville et mesurant en mesure américaine trente pieds de face à l'avenue Opelousas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robt Léger, avocat pour le plaignant.] 21 fév—21 28—mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une moitié d'intérêt indivise dans une goélette de valeur.

Jessie H. Massie versus Fred A. C. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66 490—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'intérêt du défendeur Frederick A. C. Meyer dans et à la goëlette James J. Lemon, ses poulies et appareils etc., étant plus complètement décrits dans le compte de vente du plaignant au défendeur, enregistré au port de la Nouvelle Orléans le 10 octobre 1900, dans le livre C. 11, page 57 (une copie duquel compte est enregistrée dans le dossier du procès ci-dessus).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

C H Osterberger avocat pour la plaignante. 21 fév—21 22 28—mars 7 14 21 27

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

—Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge. Prix, 25 et 50 cents. Vendu à tous les pharmaciens. 1 nov 1901—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 822 et 824 rue Pologne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Mutual Building and Homestead Association vs Succession de Louis J. Faxan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66.818—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No cinq et partie du lot No quatre, sur un devis fait par J A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 16 mai 1865, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pologne, Dauphine, Bourgogne et Lesseps, lequel dit lot mesure trente-neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Pologne, sur une profondeur de cent un pieds et huit pouces, mesure américaine, plus ou moins, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J Zach. Spearing avocat pour la plaignante. 7 fév—7 14 21 28—mars 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 1835 rue Palmyre, entre les rues Derbigny et Roman.

Louis Spiro vs James J. Wall et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,749—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, désigné comme lot No vingt sept (27) sur un plan fait par Joseph Pilié, daté le 7 mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, mesurant vingt sept pieds de face à la rue Palmyre sur cent neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory & E. J. Murphy, avocats pour le plaignant. 21 fév—21 28—mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des 3me, 6me, 2me et 4me Districts.

I.—Un lot de terre avec bâtisses, portant les Nos municipaux 1660 et 1662 rue N. Claiborne, entre la rue Annette et l'avenue St-Bernard.

II.—Deux lots de terre rue Valmont, entre les rues Laurel et Constance.
[La rue à l'arrière étant Léontine].

III.—Trois lots de terre coin des rues Conti et N. Tonti. Les bâtisses portant les Nos municipaux 2337 et 2339 rue Conti, et No 414 rue N. Tonti.

IV.—Deux lots de terre rue Troisième, entre les rues Liberté et St-David
[La rue à l'arrière étant Quatrième].

J. J. Paquette vs J. D. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,847—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No vingt trois sur le tableau d'assessement et par le No Dix dans l'ilet 47 sur le plan de J. Pilié, voyer, daté le 29 avril 1838, déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, comme plan No 65, dans l'ilet Nos 633 et 634, plan de ville compris entre les rues Claiborne, Annette, (autrefois Antonia), Robertson et l'avenue St Bernard, ledit lot No Dix mesurant trente et un pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Claiborne sur quatre vingt seize pieds un pouce et une ligne de profondeur.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Valmont, Laurel, Léontine et Constance (autrefois Live Oak), désignés par les lettres H et I, sur un devis ou plan dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, daté le 23 février 1884 annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 2 avril 1884. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, d'après ledit plan, trente pieds, plus ou moins, de face à la rue Valmont, trente pieds, plus ou moins, en largeur dans le fond, sur une profondeur égale et uniforme de cent vingt-quatre pieds, entre lignes parallèles, lesdits lots sont des subdivisions des lots originaux Nos six, sept, huit et neuf, comme il est démontré sur un devis de L. H. Pilié, annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 24 mai 1886.

3° Trois lots ou portions de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 300, bornés par les rues Conti, Tonti, St Louis et Miro, désignés par les Nos un, deux et trois. Les lots un et deux sont contigus et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Conti sur quatre vingt seize pieds de profondeur. Le lot un formant l'encoignure des rues Conti et Tonti; le lot No trois est contigu aux lots un et deux sur leur ligne du fond et mesure vingt huit pieds de face à la rue Tonti sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Troisième, Liberté (autrefois St-André), St-David et Quatrième, étant les lots désignés par les Nos un et deux sur un plan dressé par A. Telédano, daté le 23 mai 1878, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 93, les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. Guilbault & George Montgomery, avocats pour le plaignant. 21 fév—21 22 28—mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 4219 rue Canal, entre les rues Salomon et Napoléon.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Mme W. J. Manesse et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 39,079—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Salomon et Napoléon, désigné par la lettre "C" sur un certificat ou devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté le 23 avril 1891, et attaché à un acte de vente passé pardevant Jas J. Woulfe le 21 mai 1891, Reg. C O B. 142 fo 33, dans la vente de Mme Peter Prattini à Mme William J. Manesse, le dit lot mesurant trente deux (32) pieds six (6) pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente (130) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dufour & Dufour, avocats pour la plaignante. 21 fév—21 28—mars 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Dupré et Onsaga, connue comme le No 1640 de la rue Dupré.

The Teutonia Loan and Building Company vs Emile Galmiche.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 66 514—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1532, borné par les rues Dupré, Onsaga, White et Lapeyrouse, désigné par la lettre A sur un devis de S G. Del Isle, voyer, le 9 avril 1895, attaché à un acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, le 25 juillet 1895. Ledit lot forme l'encoignure des rues Dupré et Onsaga, et mesure vingt huit pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Dupré, sur cent vingt pieds une ligne de profondeur et façade sur la rue Onsaga entre lignes parallèles. Ledit lot est formé de parties des lots désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 du dit ilet, sur un plan de L. Frémaux, daté le 21 novembre 1892, et déposé pour référence dans le bureau de Jos. Davigneaud, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante. 14 fév—14 21 28—mars 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Connue comme No 1532 rue Euterpe, entre l'avenue St Charles et la rue Prytanée.

Antoinette Shakspeare vs Henry W. Olmstead

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 ?75—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mars 1902 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 200, lequel est borné par l'avenue St Charles, les rues Prytanée, Polymnie et Euterpe, lequel lot forme partie du lot désigné par le No 7 de l'ilet 75, sur le plan original du faubourg Annonciation déposé en l'étude de H. T. Caire, ancien notaire. Ledit lot est connu par le numéro trois et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Euterpe sur cent quarante huit pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par ledit Henry W. Olmstead, par héritage de la succession de sa mère, d'après jugement rendu dans la succession de Mme Adeline F. Olmstead, No 55.084 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, rendu et signé par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, le 10 décembre A. D. 1897, ledit jugement étant enregistré dans le bureau des aliénations de la Paroisse d'Orléans dans le livre 181 folio 2.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John Dymond Jr. avocat pour la plaignante. 7 fév—7 8 14 21 28—mars 7 13

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jainal Abdeen.—No 66.436—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur. Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 mars 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE. ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 18 février 1902 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 752, borné par les rues Pierce, Banks, Scott et Baudin, ; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Pierce et Banks et mesure 25 pieds sur la rue Pierce sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Banks.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement au dessus et en plus de son enchère des taxes de 1902. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas F. Claiborne, avocat.

19 fév—19 26—mars 5

Maxwell C. Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MAXWELL C. SMITH, Encanteur—Bureau No 812 rue Carondelet—MERCREDI, le 19 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en cette ville, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu le 6 février et signé le 18 février 1902, dans l'affaire intitulée L. W Hoot et als vs F. M. Willard, un absent, dossier No 64,483.

Je procéderai à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété foncière à savoir:

1° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

2° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

3° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

4° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

5° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Célestine, Génie, France et Mazant mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

6° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Libérale, Génie, France et Mazant, mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

7° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Libérale, Force, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

8° 11 lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Force, Vertu, France et Mazant, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

9° 11 lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Magistrat, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France, sur 80' de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902, et payant pour les actes de vente, pardevant Félix J. Puig notaire. Un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication

16 fév—16 23—mars 2 9 16 19

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères. Stuia—☞

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle occasion pour les placeurs.

Etendue de terre de valeur,

Ilet de choix, etc., dans McDonoghville.

Succession de PIERRE NOUGUE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, —Division C.—No 63,654.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune— JEUDI, le 6 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Nougué, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Une certaine étendue de terre, avec améliorations, dans le Cinquième District de cette ville dans le fond de McDonoghville, subdivisés en six lots de terre designés par les numéros 4, 5, 6 7 8 et 9 sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 janvier 1902 et mesurant comme suit:

Le lot No 4 mesurant cent quatre vingt douze pieds de face sur la rue Hermosa au autrefois rue Hancock, sur une profondeur de 458 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté supérieur, 406 pieds sur la ligne le divisant du lot 5, et 200 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 5 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 406 pieds sur la ligne du lot No 4; 353 pieds et 5 pouces sur la ligne du lot No 6, et 200 pieds 3 pouces 12 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 6 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, sur 353 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 5; 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7, et 196 pieds 1 pouce et 4 lignes sur une ligne rompue dans le fond.

Le lot No 7 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock; 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 6; 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 8, et 193 pieds dans le fond.

Le lot No 8 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 7; 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 193 pieds sur la ligne du fond.

Le lot No 9 mesurant 84 pieds sur la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 8, 392 pieds sur l'autre ligne de côté et 80 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

2° Une certaine portion de terre contigue à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, sur ledit appartage, mesurant 350 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 394 pieds sur la ligne supérieure de côté, le séparant du lot No 9 ci-dessus décrit, 428 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté inférieur; 351 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc. portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Actes de vente et les timbres du revenu des E.-U. attachés aux frais des acquéreurs, pardevant MM. Zengel et Loomis, notaires. Un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

MM. Cunningham et Cunningham, avocats.

2 fév—2 9 16 23—mars 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale de Choix.

Une proéminente localité.

Le grand et splendidement situé magasin en briques à quatre étages et résidence, à l'encoignure Nord-Ouest des rues Nord Peters et Bienville.

Autrefois connu comme

L'HOTEL DE SOTO.

Directement en face du dépôt de frêt du chemin de fer Southern Pacific près de la Bourse aux Sucres et de la raffinerie; à proximité des débarcadères des steamboats et steamships, fabriques, etc.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1907 pour $125 par mois.

Succession de Henriette M L. Pichot.

No 65,501—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. daté le 7 février 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Henriette M. L. Pichot, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, Bienville, Decatur et Conti, mesurant (67) soixante-sept pieds de face à la rue Nord Peters, sur soixante-dix neuf (79) pieds de profondeur et façade à la rue Bienville sur un plan fait par S. J. Turpin, voyer, le 26 avril 1881.

Les améliorations connues ayant les numéros municipaux 303, 305 et 307 rue Nord Peters et 401, 403, 405, 407, 409 et 411 rue Bienville, comprenant le grand et substantiel magasin et résidence en briques à quatre étages autrefois connu comme l'Hôtel De Soto," et actuellement occupé comme café et restaurant de première classe et résidence par le bien connu et populaire maître queux M. Victor Le Beau. Cette propriété est splendidement située dans le centre du centre des affaires, près des dépôts de chemin de fer, débarcadères de vapeurs, admirablement adaptée pour toutes affaires commerciales, ou fabrique, et destinée à devenir d'une excessive valeur dans le futur et se recommande à l'attention des capitalistes comme un placement sûr et profitable avec un futur avantageux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 au-dessus et en sus du prix de l'adjudication. La vente devant être sujette à un bail expirant le 30 septembre 1907, à Victor Le Beau au taux de $125 par mois.

L'acte de vente devant contenir les stipulations usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc.

Acte de vente et les timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire; un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Félix J Dreyfous, avocat.

9 fév—9 16 23—mars 2 9 13

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence Elégante

No 1640 rue State, près de la rue St-Charles:

MARDI, le 11 MARS 1902, à MIDI, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido.

SUCCESSION D'ALBERT L. ABBOTT.

No 66,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, daté le 29 janvier 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Lesdits lots sont désignés comme numéros 15, 16, 17, 18, 19, 20 sur le plan original de Bloomingdale, fait par B. Buisson; ils sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 178 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre ligne parallèles.

Conditions—Un quart comptant la balance en billets payables en 1, 2 et 3 ans avec 7 pour cent d'intérêt payable annuellement. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, devant être fait pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication.

CHAS S. PITCHER, encanteur.

J. J. McLoughlin, avocat.

2 fév—2 9 16 23—mars 2 11

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables de Commerce et Résidences, et Lots de Terre.

3001 et 3003 Chippewa, coin de la rue Septième, occupé comme Grocerie, Buvette et Résidence

COTTAGE DOUBLE.

714 et 716 Neuvième, entre les rues Chippewa et Annonciation

TROIS COTTAGES DOUBLES.

Nos 601 603, 605, 609, 611 et 613 Harmony, coin de la rue St-Thomas.

et

DEUX LOTS DE TERRE.

St-Thomas, coin de la rue Pleasant.

Succession de Jacob Walter Stringer.

No 65,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet - MARDI le 25 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 février 1902, de l'Hon. Geo H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation (autrefois Jersey), ledit lot ou portion de terre est désigné par le No 1 sur un devis fait par A Tolédano, ingénieur civil, et mesurant 31 pieds 4 1/4 pouces de face à la rue Chippewa, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de 95 pieds, et formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième, et ledit lot ou portion de terre est la plus grande partie du lot No 1 sur un plan dressé par W. T. Thompson, le 8me jour de mai 1841, et déposé en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par les Nos 3001 et 3003 rue Chippewa et comprenant une bâtisse en bois occupée comme une épicerie, buvette et résidence.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Annonciation, [autrefois Jersey], Chippewa et Harmony, désigné par le No 1 sur un devis ou certificat d'arpentage fait par D. M Brosnan, député-voyer de ville, sous la date du 2 juin 1892 et annexé à un acte de vente passé pardevant J. J. Ward, notaire, le 1er jour de juillet A. D. 1892, d'après lequel dit devis ladite portion de terre mesurant en mesure américaine 43 pieds de face à la rue Neuvième, 43 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces 6 lignes plus ou moins sur la ligne de côté la séparant du lot No 2 sur ledit devis et 92 pieds 8 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue Chippewa. La bâtisse est désignée par les Nos 714 et 716 rue Neuvième et comprenant un cottage double en bois.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 54, borné par les rues Harmony, Chippewa, Fulton et Neuvième, sur un plan de H. Moelhausen, daté le 14 mars 1844 annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, le 20 mars 1844. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Harmony et Fulton et mesurant 28 pieds 8 pouces de face à la rue Fulton sur 110 pieds 9 1/3 pouces de profondeur et façade à la rue Harmony, et 110 pieds 4 2/3 pouces sur le côté du lot No 2, et 25 pieds de largeur dans le fond et le lot No 2 - 30 pieds de face à la rue Fulton, 110 pieds 4 2/3 pouces de profondeur sur le côté du lot No 1, et 110 pieds sur l'autre côté, sur 25 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent trois cottages doubles désignés par les Nos 601, 603, 605, 609, 611 et 613 rue Harmony.

4° Deux lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, (autrefois Fulton), Pleasant, Tolédano et Chippewa, désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan déposé en l'étude de S. Guinault, autrefois un encanteur en cette ville, un devis réduit duquel est annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan lesdits lots mesurent en M A comme suit, à savoir: le lot No 1, 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 83 pieds 2 pouces sur la ligne vers la rue Pleasant, 78 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée vers la rue Tolédano et 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 2 formant le coin des rues St-Thomas et Pleasant mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas, 88 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Pleasant, 83 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1 et 30 pieds 4 pouces, 4 lignes en largeur dans le fond.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer en addition au montant de leurs enchères les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902, et les timbres de guerre du revenu intérieur des Etats Unis: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. O. Taylor, notaire.

22 fév—22 23—mars 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE MERITE.

UN COTTAGE DOUBLE PAYANT.

1035 et 1037 rue Kerlerec, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Succession de Veuve Louis Rogeon.

No 66,019 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 18 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C., dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois couvert en ardoises, avec les dépendances, désigné par les Nos 1035 et 1037 rue Kerlerec, contenant 13 chambres, 2 cabinets, 2 citernes hangar, etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Histoire ou Kerlerec, Amour ou Remparts, Craps ou Bourgogne et St Antoine, mesurant 30 pieds 2 pouces 4 lignes de face M. F., ou 32 pieds 2 pouces, M. A., à la rue Kerlerec, sur une profondeur de 120 pieds, M. F., ou 127 pieds 6 pouces M. A.

Un placement productif dans un bon voisinage.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat et de ville de 1902 au-dessus et en plus du montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. Pomes, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. F Bouchereau, avocat.

15 fév—15 16 23—mars 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George H Holthouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,165— Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Holthouse, veuve de George H. Holthouse, tutrice administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier E. J Murphy avocat. 20 fév - 20 24—1 mars

Succession de Alexander P. Trousdale

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66.757—Division D - Attendu que Mme Mabel Trousdale, femme d'Albert L. Sutherland, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander P. Trousdale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Robert J. Perkins, avocat. 20 fév—20 24—mars 1

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Troisième District.

DEUX COTTAGES SIMPLES, No 1819 LAHARPE,

Entre les Rues Prieur et Roman.

No 2023 KERLEREC,

Entre les Rues Galvez et Johnson.

Dans l'affaire de la succession de Martin F. (alias Oscar) Durald, Palmyre Durald, femme de J. B. Prados & als vs Marie Durald, femme d'Auguste LeBlanc et als.

No 65,625 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur— Bureau No 731 rue Commune— JEUDI, 20 mars 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union en vertu de trois ordres distincts, signés respectivement le 9 janvier 1902, les 10 et 13 février 1902, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour ci dessus nommée, Division B dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci après décrites à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Roman, désigné par le numéro cinq sur un plan fait par E. Surgi, voyer, daté le 30 juin 1847, ledit lot de terre mesurant trente trois pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent quatre pieds et sept pouces entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro dix neuf sur un plan particulier dressé par Louis Bringer, le 28 avril 1833 et déposé pour références dans le bureau de H. Pedesclaux, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot de terre qui est compris dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Johnson et Galvez, mesurant, en mesure française, trente et un pieds sur la rue Kerlerec. cent quinze pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro dix huit, cent sept pieds onze pouces sur la ligne le séparant du lot numéro vingt, et trente et un pieds dix pouces et cinq lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété pour leur pleine valeur, jusqu'au paiement final et entier desdits billets et devant transférer la police d'assurances aux vendeurs ou à quelqu'autre futur porteur ou porteurs desdits billets et finalement de payer les honoraires d'avocats au taux de 5 pour cent en cas de procès judiciaire pour le recouvrement du montant desdits billets ou de quelque partie de cela; l'acquéreur devant rembourser les primes d'assurances pour les termes non expirés; d'assumer au-dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1902, et déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent de son enchère Acte de vente pardevant Louis A. Martinet notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ed Johnson.

No 66,713 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. PAUL HECKER. Encanteur—Bureau No 731 rue Commune - JEUDI, le 20 mars 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé Nouvelle-Orléans le 10 février 1902 par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14, dans l'ilet No 27, borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon), Broadway, Elizabeth et Ferdinand, mesurant trente pieds de face à la rue Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations contenant un cottage simple de trois chambres, etc., sur rue en gravois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du R. I. faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 2 9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, BIEN SITUE,

No 1461 rue Nord Prieur,

TROISIEME DISTRICT.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE H. MARIE L. PICHOT.

No 65,501—Cour Civile de District, Div. C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune, près de la rue Carondelet —JEUDI le 6 mars 1902 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 31 janvier 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et dépendances le dessus, dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre "C" dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 19 avril 1879, annexé à un acte passé le 17 mai 1879, pardevant O. Morel, ancien notaire en cette ville lequel lot mesurant d'après ledit plan (31) trente et un pieds sept (7) pouces de face sur la rue Prieur, par cent (100) pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, portant le No municipal 1461 rue Prieur, contenant six chambres, vestibule, galerie, deux petits offices, citerne, hangar, etc. A proximité des écoles, églises, marchés et lignes de chars urbains, rapportant $17 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur ladite propriété, l'intérêt stipulé à 7 pour cent de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente devant contenir contenir aussi les stipulations usuelles de 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès; transfert d'assurances, etc. L'acte pardevant Edgar Grima, aux frais de l'acquéreur.

F. J. Dreyfous, avocat.

Edward P. Ivy, avocat pour les héritiers absents.

2 fév—2 9 16 23—mars 2 6

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE —DE LA— Bâtisse Equitable

PLACEMENT SUPERBE POUR CAPITAL,

Dans l'encoignure enviable des **Rues Carondelet et Gravier,**

En face de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans et de la Banque Nationale de l'Union.

L'emplacement Central et de choix.

Pour les principaux intérêts du commerce,

Rapportant un magnifique revenu.

Mme Mary M. Grote, Exécutrice testamentaire, et al., versus Mme Laura A. Giffney et al.

No 64,592—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 6 MARS 1902.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 6 mars 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 mai 1901, par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Hon Fred D. King, juge de la Division B, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété commerciale de choix à l'encoignure sud ouest des rues Carondelet et Gravier Nos 301, 303 et 305 rue Carondelet et 800, 802, 804 et 806 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union. Les améliorations comprennent deux bâtisses à quatre étages solidement construites en briques, ayant magasins et bureaux au rez-de-chaussée et bureaux aux étages supérieures.

Les deux lots de terre sur lesquels les bâtisses sont érigées sont désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan original, d'après lequel ils mesurent comme suit: le lot No 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, et mesurant 26 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet, 82 pieds de profondeur et façade à la rue Gravier, 86 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 2, et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, d'après le titre, lequel néanmoins, par arpentage actuel, mesurant 34 pieds 3 pouces. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet, 86 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 1, 89 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 3 vers la rue Union sur 25 pieds de largeur sur la ligne du fond, et les deux lots mesurant ensemble 50 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet. Les améliorations sont substantiellement construites et ayant un ascenseur, et ont tous les agréments que demande le commerce, étant central et faisant face à la

BOURSE AU COTON,

laquelle est immédiatement vis à vis. La propriété est occupée par des locataires les meilleurs, et est vendue sujette aux baux et loyers qui y appartiennent, le dernier bail expire le 30 septembre 1903, lequel est à l'encoignure du rez-de chaussée, à $190 par mois. Les loyers de tous les bureaux occupés seraient élevés à $7,000 par an; la propriété pourrait rapporter bien davantage. La propriété assurée de cette ville fait de cette propriété un placement d'un mérite transcendant, située comme elle est dans un endroit de haute valeur. L'importance immense de la récolte de coton et la demande universelle qui en est faite tous les ans, et la fixité de son

CENTRE PRINCIPAL DANS NOTRE GRANDE BOURSE.

assure à cette propriété une attraction sans pareille, offrant au capital une localité exceptionnellement supérieure, indestructible comme emplacement, et un placement comme sécurité et profit d'un avantage rare. C'est une de ces rares occasions qui ne se présente pas souvent au placeur prudent. Il est impossible de placer son capital d'une façon plus sûr, que dans une pareille propriété.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix dans deux paiements égaux représentés par des billets de l'acquéreur payable un et deux ans après date, spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final: L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées, assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets. L'acquéreur devant payer pour les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat est requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 fév—2 9 16 23—mars 2 6

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Lots pour Bâtir.

Sur les rues

Canal et Iberville (autrefois Douane.)

JOLI COTTAGE SIMPLE, 4226 DOUANE.

Succession de Robt. L. Patterson.

Jeudi, le 27 mars.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, Dossier No 60,749 dans l'affaire de la succession de Robert L. Patterson, il sera vendu à l'enchère publique:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Hennessey, Iberville (anciennement Douane) et Salomon, désigné par les Nos 2, 3 et 4, lesquels sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 3 mesurant 30 pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de 156 pieds, 8 pouces entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 32 pieds de face sur la rue Iberville par une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces, les améliorations consistent en un cottage simple en bois contenant trois ou quatre chambres et connu comme le No 4226 rue Iberville.

Le lot No 4 est contigu au lot No 2 de son côté vers la rue Salomon et mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces. Les mesures sont toutes conformément à un arpentage fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, daté le 13 février 1902.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance devant être payé en deux paiements égaux, payables respectivement dans un et deux ans de la date de vente, représenté par les billets des acquéreurs; la portion non payé du prix d'achat devant être garantie par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de l'année 1902, la portion non payée devant porter intérêt à 8 pour cent; les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant R. L. Tullis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Léon L. Lebatt, avocats.

23 fév—23—mars 2 9 16 23 27